

## Compte rendu du Conseil d'UFR du 18 Juin 2019

**Présents** : Besegher Damien, Benassi Stéphane Martel Patricia, Negroni Catherine, Tiberghien Anne-Sophie, Chaudiron Stéphane, De La Broise Patrice, Favier Laurence, Pagoni Maria, Raoul Bruno, Daunay Bertrand, Casanova Rémi, Cohen-Azria Cora, Debruyne François, Duszynski Fabienne, Sevin Elodie, Fraisse Amel, Algarvio Michèle, Bailleul Virginie, Chung Tan Andy, Lambert Floriane.

**Absents** : Oerlemans Julie, Terzi Cédric, Wachsberger Jean-Michel, De Iulio Simona, Garnoussi Nadia.

**Procurations de :**

- Tardy Cécile à Chaudiron Stéphane
- Chamahian Aline à Debruyne François
- Bantegnies Christelle à Algarvio Michèle
- Rodriguez Jacques à Duszynski Fabienne
- Jacquemin Bernard à Chaudiron Stéphane
- Caradec Vincent à Sevin Elodie
- Chung Tan Andy à Lambert Floriane

**L'ordre du jour :**

- Validation des recrutements et renouvellements des contractuels d'enseignement.
- Point sur le dialogue de gestion.
- Point sur la restructuration de la composante.

**1) Validation des recrutements et renouvellements des contractuels d'enseignements.**

Il y a 2 demi-CE pour Sciences de l'éducation en 70<sup>e</sup> section pour lesquels il y a une personne proposée au recrutement et une liste complémentaire de 3 personnes.

Pour Infocom il y a 2 renouvellements et un recrutement, et également 2 recrutements et un renouvellement en Culture.

Il n'y a pas de contractuel d'enseignant demandé en Sociologie ni pour SID.

**22 votants : oui à l'unanimité**

Damien Besegher ajoute à l'ordre du jour qu'il y a une demande de modification pour les intitulés de parcours licence en Sciences de l'éducation pour la prochaine accréditation.

Il y a une demande de modification pour revenir à l'intitulé parcours 1 « enseignement apprentissage et didactique », parcours 2 « travail éducatif en santé sociale et vie scolaire », et parcours 3 « métiers de la formation des adultes ».

Ceci doit passer en Conseil d'UFR avant l'avis de la CFVU pour l'accréditation 20/24.

**22 votants : oui à l'unanimité**

**2) Point sur le dialogue de Gestion.**

Stéphane Benassi rappelle que Damien et lui-même vont rencontrer le 19 Juin 2019 Georgette Dal, Lynne Franjé et Nicolas Postel pour une réunion de cadrage de préparation au dialogue de gestion, et ils proposent aussi de répondre aux questions que le Conseil d'UFR se pose dans le cadre du dialogue de gestion.

Stéphane continue en disant que pour préparer cette réunion il avait demandé aux composantes de faire remonter les besoins en termes de postes d'enseignants chercheurs et personnels administratifs. Cette demande concerne la rentrée 2020 et doit prévoir une projection jusqu'en 2022.

Pour SID, une demande de deux postes de maître de conférence pour remplacer un poste d'ATER (mutation) et le poste de Béatrice Michot.

En ce qui concerne le département Sciences de l'éducation la priorité pour la rentrée 2020 concerne le remplacement de deux postes de PU précédemment gelés.

En sachant que les postes qui ont été demandés précédemment et/ou qui sont actuellement vacants s'élèvent au nombre de six pour le département.

Damien rappelle que l'université ne veut plus s'engager dans des demi-postes, donc pour le poste administratif il s'agira d'une demande de transformation du demi-poste actuel en un poste complet.

En ce qui concerne les demandes d'Infocom, le département souhaite la publication des deux postes actuellement restés vacants : un poste de PU, un poste de MCF pour la rentrée 2020, ainsi que la création d'un poste de MCF, plus la création d'un poste de secrétaire pédagogique.

La création d'un poste de MCF en 2021 et la création d'un poste de PU en 2022.

Il n'y a pas eu de remontée de la part du département Culture.

François Debruyne précise que si aucune demande n'a été exprimée par le département culture, ce dernier souhaite toutefois la création de deux postes de PU à l'horizon de 2022 ainsi que le remplacement à la rentrée 2020 d'un poste de MCF (collègue muté).

Stéphane Benassi demande à François Debruyne de lui transmettre au plus vite les données du département culture concernant le déficit d'encadrement, l'effectif, les suivis de stages.

Damien prend la parole pour évoquer les demandes de postes administratifs. Pour le département SID une demande de remplacement pour motif de départ en retraite en précisant que les modalités selon lesquelles ce poste sera pourvu passeront par la voie du concours interne.

Ensuite, il fait état de la demande d'un poste assistante de Direction DECCID à temps plein pour le Pôle moyens généraux, recrutement en CDD 100% (50% assistante de Direction et 50% sur la gestion financière).

Et pour 2021, la demande de création d'un assistant en ingénierie de formation continue dont le recrutement se fera par voie de concours externe.

Damien informe qu'il faudra classer les demandes par ordre de priorité avant la réunion du dialogue de gestion qui aura lieu le 17 Septembre.

### **3) Recomposition de l'UFR.**

Stéphane Benassi réévoque la position du département Sociologie et Développement Sociale qui est engagé dans le dialogue gestion avec le partenariat Géographie-Aménagement, une partie de MIME et de la FSES.

Concernant la position du département Culture, Stéphane Benassi ne revient pas sur ce sujet qui a déjà été évoqué lors du dernier conseil d'UFR même s'il rappelle qu'il faudra que le conseil d'UFR se prononce sur la base du type de collaboration/coopération avec la future composante qui va se construire à partir des facultés, des départements et UFR qu'il a cités juste avant.

En revanche, Stéphane revient sur les votes qui ont eu lieu dans les départements Sciences de l'Education, SID et Infocom :

#### **- *Position du département SID concernant le repérimétrage des UFR, adoptée à l'unanimité le 4 Juin 2019***

Prenant acte du blocage des discussions avec la Faculté de Sciences Economiques et Sociales (FSES) pour envisager un avenir commun, et ne pouvant accepter un rapprochement, quelle qu'en soit la nature, avec l'UFR de Psychologie car il menacerait la spécificité de nos formations et de notre recherche, nous souhaitons que le département SID reste associé aux départements Info-Comm et au département de Sciences de l'Education tout en appartenant à un ensemble élargi comprenant :

- SEFA comme le souhaite à ce jour l'ensemble des parties prenantes

- les instituts, écoles et organismes de l'ULNE relevant du champ disciplinaire de l'information et de la communication notamment : Medialille (précédemment conventionné avec l'ex UFR IDIST jusqu'en 2007), l'Ecole Supérieure de Journalisme et l'ESPÉ.

Nous attirons l'attention de l'Université de Lille sur les liens scientifiques et pédagogiques qui nous ont uni dans le passé et continuent à nous rassembler aujourd'hui.

- ***Position du département des Sciences de l'Éducation exprimée en conseil de département le 6 juin 2019***

- 1) Le département de sciences de l'éducation Lille SHS souhaite que le futur département des sciences de l'éducation et de la formation résulte du regroupement des actuels départements de sciences de l'éducation Lille SHS et SEFA. **(10 oui et 1 abstention)**
- 2) Nous sommes favorables à ce que le département des sciences de l'éducation et de la formation intègre la future UFR correspondant à l'actuel UFR DECCID sans SDS et avec ou sans le département culture. **(10 oui et 1 abstention)**

- ***Proposition du département Infocom réuni en assemblée générale le 17 juin 2019 afin de se prononcer sur la question suivante :***

"Êtes-vous favorables à ce que le département Infocom participe à la construction d'une nouvelle composante avec, notamment, les départements SID (Sciences de l'Information et du Document), Sciences de l'Éducation et SEFA (Sciences de l'Éducation et de la Formation d'Adultes) ?" **20 votants : 14 oui, 2 blancs, 3 non, 1 sans avis**

Stéphane précise ensuite que compte tenu de ces positionnements, il faut maintenant que le conseil d'UFR vote la dissolution de l'UFR DECCID telle qu'elle est aujourd'hui, et que l'on vote également une orientation pour la future UFR prenant en compte des différents départements qui la constitueront.

Il ajoute qu'il a rencontré Nicolas Postel et Georgette Dal pour aborder diverses questions et que l'idée n'est pas d'intégrer où de construire dès maintenant quelque chose avec SEFA pour la rentrée 2020. Pour la rentrée 2020, il s'agit avant tout de clarifier l'intégration du SEFA dans la future UFR.

François Debruyne prend la parole pour poser une série de questions. « Est-ce que nous devons voter une orientation aujourd'hui et du coup qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que l'on vote quelque chose autour de : le conseil d'UFR prend acte des décisions des départements et travaille à une orientation ? Et ensuite quel est le calendrier parce que si l'on dissout c'est qu'on est en train de construire quelque chose. Et comment prend-t-on les décisions sur la suite, est-ce que l'on doit acter en juillet qui travaille avec qui pour la recomposition des futures composantes. »

Stéphane Benassi répond qu'il y a 2 choses distinctes : la dissolution de l'UFR et la rédaction d'une note d'orientation de la future composante. Il lui semble important de voter même si les choses ne sont pas stabilisées. On a entendu la position de Culture mais on n'a pas acté le départ de Culture.

François Debruyne prend la parole pour demander :

« Ce que tu soumetts au vote c'est de prendre acte des décisions des départements et ensuite de proposer une orientation ? »

Stéphane Benassi répond par l'affirmative.

François Debruyne demande alors : « comment nous allons faire au 1<sup>er</sup> Septembre si on vote l'orientation, il faut bien avoir une entité pour travailler ? »

Stéphane Benassi répond que lors du comité de direction du 7 juin 2019, le cadrage par rapport à la restructuration des composantes est le suivant :

Il faut que les UFR/facultés donnent premièrement un avis sur la dissolution de la composante, deuxièmement un avis sur la création-intégration de/à une nouvelle composante.

Pendant cette phase de recomposition il y aura un dispositif provisoire donc une Assemblée constitutive provisoire, un administrateur provisoire nommé par le Président pour l'ensemble des composantes.

Les directeurs actuels continuent d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'élection du prochain (donc jusqu'en Septembre).

Damien Besegher prend la parole pour préciser qu'administrativement DECCID existe jusqu'au 31 Août 2020. Il y a une assemblée constitutive qui regroupe les départements de DECCID qui décident de rester avec SEFA et qui est administré par un administrateur provisoire qui prépare la suite pour le 1er septembre 2020.

Il précise que l'administrateur provisoire est nommé par le président, c'est une personne extérieure qui accompagne le comité de pilotage.

Il n'a pas de pouvoir de décision il est juste là pour organiser le comité de pilotage, les pouvoirs de décision reviennent aux départements qui composent le comité de pilotage.

Bertrand Daunay demande si SDS est déjà recomposé.

Stéphane Benassi répond qu'ils ont déjà un comité de pilotage, du côté de la nouvelle faculté à la création à laquelle participe SDS.

Bertrand Daunay demande comment ils vont faire pour les postes de l'année prochaine.

Damien Besegher répond qu'il y a un dialogue de gestion commun FSES, géographie-aménagement, SDS et MIME.

En 2019 SDS a fait ses demandes auprès de DECCID, pour la rentrée 2020 ils seront en mode fusionné et feront leurs demandes dans le cadre du comité de pilotage de la future composante à laquelle le département SDS sera associé.

Bertrand Daunay demande comment cela se passera pour le département Culture.

François Debruyne prend la parole pour expliquer comment le département Culture va procéder. La proposition que Culture a faite aux collègues de SDS est de participer conjointement au comité de pilotage de cette future composante.

Il précise que la proposition faite est de constituer une seule entité « SDS-Culture » au sein du comité de pilotage. Ils ont l'aval des géographes et des sociologues. En revanche MIME n'est pas d'accord avec l'idée d'une intégration du département Culture à la future composante.

Cela a comme conséquence de convoquer une nouvelle AG qui aura sans doute lieu fin Juin/début juillet, qui votera la demande Sociologues de Lille 3 + Culture d'intégrer le comité de pilotage.

Le département Culture est donc pour l'instant tributaire de la décision de cette AG.

Laurence Favier prend la parole pour expliquer la position du département SID.

« Nous avons pris acte du texte que Stéphane Benassi nous a transmis après discussion avec Nicolas Postel.

Ce texte faisait état du fait que ce n'était pas la peine de se poser la question mille fois d'un éventuel rapprochement avec la FSES parce qu'il n'y avait pas de débouchés possibles.

D'autre part, nous sommes d'accord pour bloquer toute possibilité d'avoir un accord, même partiel (ou dit de gestion administrative uniquement sur quelques fonctions) avec PSYCHO, ce qui avait été évoqué par Nicolas Postel. Nous l'avons refusé unanimement et catégoriquement.

Enfin, nous souhaitons par ailleurs élargir le cercle de la future composante à d'autres mais la question est de savoir à qui. »

Bruno Raoul dit que l'on voit que l'ESJ est en train de déployer une stratégie avec d'autres composantes sur des logiques fondées sur le management des médias. Il pense que l'université doit en parler.

Stéphane Benassi répond qu'il y a 2 choses par rapport à la remarque de Bruno Raoul :

D'une part, dans l'état actuel des choses, tant que le Conseil d'UFR n'aura pas validé collectivement une orientation, on ne pourra pas travailler avec d'éventuels partenaires pour l'instant.

D'autre part, il est nécessaire d'éclaircir les choses en ce qui concerne les deux partenaires possibles, à savoir l'ESPE et l'ESJ.

L'ESP n'est pas encore rattachée à l'université de Lille parce que pour l'instant il y a des négociations avec les ministères par rapport aux moyens, par rapport à la dimension financière, d'encadrement.

De plus, Stéphane Benassi rappelle que lors de l'entrevue qu'il a eue avec Georgette Dal et Nicolas Pastel il est apparu que 2500-2800 étudiants ne constituait pas une « taille critique » même si ce serait « une petite composante ».

Bruno Raoul dit qu'en décembre la présidence tenait un autre discours et que nous n'avons pas d'éléments « tangibles » sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour faire procéder à un vote.

Stéphane Chaudiron prend la parole et répond à Bruno Raoul que lorsque le département INFOCOM vote majoritairement de rester dans la composante actuelle/modifiée c'est un élément tangible.

De même, quand le département SID exprime son souhait de rester dans DECCID et en plus d'ouvrir la discussion avec Média-Lille, c'est aussi un élément tangible.

Comme le rappelle Stéphane Chaudiron, « on a travaillé avec l'ESJ pour le montage d'un Staff commun. »

Selon lui, « nous n'avons que des éléments tangibles, il y a 3 départements qui ont voté leur volonté de rester ensemble. »

Stéphane Chaudiron répond à Bruno Raoul qu'à chaque fois qu'il prend la parole c'est pour dire que l'on est trop petit et que l'on ne veut pas se marier contre notre gré : « On connaît ta position, tu es contre mais il ne faut pas instrumentaliser cette crainte légitime que les autres vont avoir quant au fait que l'on devienne une UFR petite et fragile peut-être. Alors que parallèlement on essaie d'ouvrir, d'envisager d'autres alliances ».

Bertrand Daunay prend la parole pour préciser que si les votes que l'on décrit là sont aujourd'hui unanimes, pour Sciences de l'éducation ce n'est pas ce qui en est ressorti lors des votes précédents où 50% étaient favorables à un rapprochement avec la FSES et 50% favorables à un maintien de DECCID. Il estime donc que la création de cette nouvelle structure ne vient pas d'une unanimité.

Il précise également qu'il faut prendre en compte les intentions de la direction de l'établissement sur notre propre fonctionnement.

Stéphane Benassi explique que les choses évoluent, et que dans cette phase de recomposition et de restructuration, même si l'on reste temporairement une petite composante, on entre néanmoins dans les clous dans la mesure où l'objectif de l'établissement, qui était de passer de 24 à dix composantes, et désormais atteint. Selon Stéphane Benassi il n'y a plus cette menace, et il rappelle que Nicolas Postel lui a confirmé qu'il n'y aurait pas de mariage forcé, notamment avec PSYCHO.

« On sera petit mais temporairement, il faudra que l'on se développe, on ne restera pas petit, mais effectivement on ne sait pas comment l'on peut établir des partenariats. On ne le sait pas parce que les choses ne sont pas claires pour l'ESPE ni pour l'ESJ et d'autre part parce que les négociations n'ont pas encore pu être entamées. »

Laurence Favier dit que « la petite composante ne peut pas être un objectif. Par contre ce qui est un objectif c'est la visibilité du champ que nous représentons au nord de Paris ce que l'on a voulu montrer c'est que l'on représente un secteur de formation fort entre l'éducation, l'information et la communication.

Il est donc important de rassembler autour de nous tous les acteurs de ces champs disciplinaires au nord de Paris, et qu'ensuite nous puissions discuter.

En tout cas, faire une petite composante à trois départements n'est pas un but, c'est un résultat provisoire de l'état d'un rapport de forces et du fait que nous demandons qu'il y ait une visibilité de notre champ disciplinaire. C'est très important de ne pas être noyé dans un ensemble multidisciplinaire où on ne survivra pas. »

Patrice De La Broise dit qu'il partage l'avis de Laurence Favier.

L'un des objectifs à venir, c'est bien la représentation des domaines de formations qui pour lui n'est pas complète dans la configuration des scénarios qui se présentent. Selon lui, il faudra aussi un jour que l'on parle des effets de la restructuration sur les laboratoires, il faudra traiter cette articulation formations recherches dans la recomposition.

Stéphane Benassi propose que le conseil vote sur la position de l'UFR DECCID par rapport à une orientation future.

### **Stéphane soumet le texte suivant :**

Le conseil de l'UFR DECCID prend acte des décisions de chacun de ses départements et déclare vouloir s'engager dans la constitution d'une nouvelle composante, à partir des départements SID, Infocom et Sciences de l'Éducation de l'actuelle UFR DECCID, rejoints par le SEFA, et ouverte à tous ceux qui souhaiteraient s'y associer. Cette nouvelle composante, qui s'appuie notamment sur un adossement disciplinaire des formations et de la recherche aux Sciences de l'Information de la Communication d'une part (SID et Infocom, laboratoire GERiCO) et aux Sciences de l'Éducation d'autre part (SE et SEFA, laboratoire CIREL), pourrait à terme, être étendue aux instituts, écoles et organismes de l'UdL relevant de ces deux champs disciplinaires (Medialille – précédemment conventionné avec l'ex UFR IDIST jusqu'en 2007 –, l'École Supérieure de Journalisme et l'ESPÉ).

Bertrand Daunay dit que si l'on parle d'une orientation, au bout du compte il va y avoir une opposition claire des 2 départements Sciences de l'éducation si nous ne disons pas dès le départ que nous nous orientons dans un seul département de Sciences de l'éducation.

Stéphane Benassi répond que le propos du jour est de dire ce que l'on veut pour le département actuel c'est-à-dire ce que nous souhaitons discuter avec le SEFA ainsi qu'avec ceux qui souhaitent s'associer à cette nouvelle composante et d'ouvrir la perspective à d'autres unités de formation et/ou de recherche qui sont en lien avec la 70<sup>e</sup> à la 71<sup>e</sup>.

« Nous n'avons pas aujourd'hui à prendre une décision sur ce point. »

Bertrand Daunay dit qu'il n'est pas question de prendre des décisions, mais plutôt d'exprimer des avis et des souhaits.

On est sur un souhait et pas des décisions, le département Sciences de l'éducation a voté dans un sens très précis, c'est-à-dire que le deuxième vote validant l'intégration du SEFA à DECCID est conditionné au premier vote qui refuse la coexistence de deux départements Sciences de l'éducation dans la future composante.

Selon lui, si l'on ne prend pas cela en compte, d'un point de vue légal le vote n'est pas pris en compte.

Laurence Favier fait remarquer que si nous mettons cela en préalable au vote du jour, il est clair que nous ne pouvons pas respecter les positions des trois départements pour faire une composante nouvelle dans la mesure où cette condition doit être discutée avec le SEFA.

Stéphane Benassi précise que l'idée est de mettre en place un comité de pilotage dans le cadre duquel les discussions auront lieu par la suite.

Bertrand Dauny répond que si nous ne le faisons pas en amont, ce sont eux qui vont poser leurs conditions qui vont être évidemment respectées puisqu'ils vont rentrer dans DECCID à condition rester un département.

Catherine Négroni prend la parole pour dire que le SEFA ne s'est pas positionnée de manière aussi claire. Ils n'ont, à sa connaissance, jamais dit qu'ils voulaient rester une entité autonome.

Cora Cohen dit que depuis le début, elle n'entend pas la position de DECCID sur ce point.

« Dans quelle mesure cela a-t-il du sens d'avoir 2 départements Sciences de l'éducation ?

Est-ce que DECCID discute de cette situation où est-ce juste une discussion entre DECCID et SEFA ?

Soit on considère que c'est seulement Culture qui part et c'est donc dans la prochaine entité que l'on va en discuter. Dans ce cas, nous devons prendre acte que notre UFR n'a pas véritablement de valeur. Soit on se dit qu'aujourd'hui on n'existe encore et qu'on peut le discuter en amont avant de le discuter dans le futur.

En Sciences de l'éducation cela fait très longtemps que l'on demande que cela soit discuté et à chaque Conseil on nous dit « on en discutera après » mais il n'y a pas d'après. « L'après » c'est quand on existe plus en tant qu'UFR. »

Stéphane Benassi explique que quand il dit « adossement disciplinaire des formations et de la recherche aux sciences de l'information et de la communication d'une part », cela renvoie à SID et INFOCOM, et au laboratoire GERIICO. Cela ne veut pas dire que SID et INFOCOM vont fusionner ni qu'ils vont rester séparés.

Et lorsqu'il dit « aux Sciences de l'éducation d'autre part » cela renvoie dans une parenthèse à Sciences de l'éducation et SEFA, et au laboratoire CIREL.

« Cela renvoie en effet à un rapprochement mais il ne nous appartient pas pour le moment de nous prononcer sur la nature du rapprochement qui va être fait. Et il n'est pas dit non plus qu'il va avoir 2 départements différents.

Pour l'instant il y a quelque chose qui se construit à partir de quatre départements.

Rien dans ce texte-là ne dit le mode de rapprochement qui va s'opérer, ce mode de rapprochement va devoir être discuté dans le cadre des discussions qui vont conduire à la définition même de cette future composante. »

François Debruyne dit que le texte de Stéphane permet d'avancer en tenant compte de la manière dont on a fonctionné jusqu'ici.

Maintenant l'horizon, c'est le 1<sup>er</sup> septembre 2020, la proposition du texte de Stéphane ne dénie en rien les positions, au contraire il les assemble et elle constitue quelque chose pour se mettre au travail.

« C'est la seule manière d'avancer, nous sommes les derniers et on va continuer à être bloquée parce que ces discussions qu'on aurait dû avoir depuis longtemps on ne les a jamais eues. »

Bertrand Daunay dit à Stéphane que ce texte aurait dû être envoyé pour justement qu'il soit discuté en Conseil. Son inquiétude est que par des formulations ambiguës on acte ce qui est déjà décidé ailleurs.

Stéphane relit alors le texte avec les parenthèses et les virgules.

**Le texte :**

Le Conseil de l'UFR DECCID prend acte des décisions de chacun de ses départements et déclare vouloir s'engager dans la constitution d'une nouvelle composante, à partir des départements SID, Infocom et Sciences de l'Éducation de l'actuelle UFR DECCID, rejoints par le SEFA, et ouverte à tous ceux qui souhaiteraient s'y associer. Cette nouvelle composante, qui s'appuie notamment sur un adossement disciplinaire des formations et de la recherche aux Sciences de l'Information de la Communication d'une part (SID et Infocom, laboratoire GERiCO) et aux Sciences de l'Éducation d'autre part (SE et SEFA, laboratoire CIREL), pourrait à terme, être étendue aux instituts, écoles et organismes de l'UdL relevant de ces deux champs disciplinaires (Medialille – précédemment conventionné avec l'ex UFR IDIST jusqu'en 2007 –, l'École Supérieure de Journalisme et l'ESPÉ).

Bertrand Dauny dit qu'il ne comprend pas pourquoi nous prenons en compte SEFA puisqu'il n'est pas actuellement dans l'UFR ?

Stéphane Benassi répond que c'est tout simplement parce que SEFA participe au même dialogue de gestion.

Maria Pagoni demande à Stéphane de faire une motion qui dit que le Conseil d'UFR soutient la position du département Sciences de l'éducation selon laquelle le futur département Sciences de l'éducation et de la formation va résulter des 2 composantes Sciences de l'éducation et SEFA.

Stéphane relit le texte final et modifié :

**Dans le cadre de la restructuration des composantes l'UFR DECCID, réunie en conseil le 18 juin 2019, valide la note de d'intention suivante :**

Le conseil de l'UFR DECCID prend acte et soutient les décisions de chacun de ses départements (voir ci-dessous) et déclare vouloir s'engager dans la constitution d'une nouvelle composante, à partir des départements SID, Infocom et Sciences de l'Éducation de l'actuelle UFR DECCID, rejoints par le SEFA, et ouverte à tous ceux qui souhaiteraient s'y associer. Cette nouvelle composante, qui s'appuie notamment sur un adossement disciplinaire des formations et de la recherche aux Sciences de l'Information de la Communication d'une part (SID et Infocom, laboratoire GERiCO) et aux Sciences de l'Éducation d'autre part (SE et SEFA, laboratoire CIREL), pourrait à terme, être étendue aux instituts, écoles et organismes de l'UdL relevant de ces deux champs disciplinaires (Medialille – précédemment conventionné avec l'ex UFR IDIST jusqu'en 2007 –, l'École Supérieure de Journalisme et l'ESPÉ).

**23 votants : 22 pour, 1 abstention**

**Positionnement des départements Culture, SID, SE et Infocom préalable à ce vote :**

- *Proposition du département Culture réuni en Assemblée générale le 27 mai 2019 et amené à répondre à une question posée sous la forme de l'alternative suivante :*

1) Voulez-vous rejoindre les sociologues et les anthropologues pour participer à la création d'une nouvelle UFR dans un périmètre regroupant la sociologie (avec le regroupement du département SDS de DECCID et l'ISA de la FSES), l'économie (avec le regroupement des économistes de MIME et de l'ISEM, ainsi que les gestionnaires et juristes de MIME qui voudront s'y associer) et la géographie-aménagement (de l'UFR G&A) ?

**ou**

2) Voulez-vous le maintien dans le périmètre de l'actuelle UFR DECCID, sans le département SDS, intégrant le département SEFA pour participer à la constitution d'une nouvelle composante ?

**13 votants : 9 voix pour la première option - 1 voix pour la seconde option - 3 abstentions**

**Décision :** Le département culture affirme sa volonté de rejoindre les sociologues et les anthropologues pour participer à la création d'une nouvelle UFR dans un périmètre regroupant la sociologie (avec le regroupement du département SDS de DECCID et l'ISA de la FSES), l'économie (avec le regroupement des économistes de MIME et de l'ISEM, ainsi que les gestionnaires et juristes de MIME qui voudront s'y associer) et la géographie-aménagement (de l'UFR G&A).

- *Position du département SID concernant le repérimétrage des UFR, adoptée à l'unanimité le 4 Juin 2019*

Prenant acte du blocage des discussions avec la Faculté de Sciences Economiques et Sociales (FSES) pour envisager un avenir commun, et ne pouvant accepter un rapprochement, quelle qu'en soit la nature, avec l'UFR de Psychologie car il menacerait la spécificité de nos formations et de notre recherche, nous souhaitons que le département SID reste associé aux départements Info-Comm et au département de Sciences de l'Education tout en appartenant à un ensemble élargi comprenant :

- SEFA comme le souhaite à ce jour l'ensemble des parties prenantes

- les instituts, écoles et organismes de l'ULNE relevant du champ disciplinaire de l'information et de la communication notamment : Medialille (précédemment conventionné avec l'ex UFR IDIST jusqu'en 2007), l'Ecole Supérieure de Journalisme et l'ESPÉ.

Nous attirons l'attention de l'Université de Lille sur les liens scientifiques et pédagogiques qui nous ont uni dans le passé et continuent à nous rassembler aujourd'hui.

- *Position du département des Sciences de l'Education exprimée en conseil de département le 6 juin 2019*

- 3) Le département de sciences de l'éducation Lille SHS souhaite que le futur département des sciences de l'éducation et de la formation résulte du regroupement des actuels départements de sciences de l'éducation Lille SHS et SEFA. **(10 oui et 1 abstention)**
- 4) Nous sommes favorables à ce que le département des sciences de l'éducation et de la formation intègre la future UFR correspondant à l'actuel UFR DECCID sans SDS et avec ou sans le département culture. **(10 oui et 1 abstention)**

- *Proposition du département Infocom réuni en assemblée générale le 17 juin 2019 afin de se prononcer sur la question suivante :*

"Etes-vous favorable à ce que le département Infocom participe à la construction d'une nouvelle composante avec, notamment, les départements SID (Sciences de l'Information et du Document), Sciences de l'Education et SEFA (Sciences de l'Education et de la Formation d'Adultes) ?"

**20 votants : 14 oui, 2 blancs, 3 non, 1 sans avis**